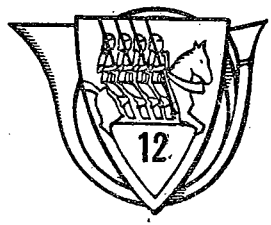


N° 4
Rég 7

AMICALE DES ANCIENS



DU 12^E RÉGIMENT DE CHASSEURS

S O M M A I R E

| | |
|--|---------|
| - RESTRICTION, par la rédaction | page 2 |
| - RESUME DE L'ACTION DU 12° CHASSEURS (fin) | page 3 |
| - LES COMBATTANTS DU 12° CHASSEURS EN 1940, vus par un Général Allemand par le Commandant BENVYANT | page 6 |
| - REUNIONS ET DEPLACEMENTS | |
| - Section des Ardennes | page 7 |
| - Section de ROUEN | page 8 |
| - MORTS POUR LA FRANCE (suite) | page 9 |
| - TROISIEME LISTE DES MEMBRES DE L'AMICALE | page 10 |
| - NOTRE CARNET | page 10 |
| - DISTINCTIONS | page 11 |

oooOooo

La correspondance doit être adressée:

- a) pour les Membres de la Section de ROUEN, à Monsieur Jean
LEGRIS, 23, rue Saint-Nicolas à ROUEN (S.I.)
- b) pour les Membres de la Section des ARDENNES, à Monsieur Martial
MOYEN, 38, av. des Martyrs de la Résistance à SEDAN, ou
au Commandant
de GRETRY, 27, avenue Philippoteaux à SEDAN.

(2)

R E S T R I C T I O N

Amis du 12^{ème}, ne soyez pas surpris si ce bulletin ne présente pas la même consistance que ses aînés. La raison en est très simple: le bulletin n° 3 nous a coûté très cher, son prix de revient a dépassé trop largement nos prévisions.

Il s'agit pour 1953, de rétablir un équilibre compromis et c'est évidemment le n° 4 qui en fait les frais.

Ne croyez pas cependant qu'il manquera d'intérêt - nous avons tout au moins l'audace de le croire - jetez plutôt un coup d'oeil sur le sommaire, il contient tout de même quelque chose.

Que les Membres donc, qui ont adressé un article à faire paraître dans le bulletin ne se découragent pas; il y aura place pour leurs papiers dans un numéro suivant.

La Rédaction.

-----oOo-----

Nous sommes toujours trop/^{peu} nombreux aux manifestations patriotiques locales.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas envoyé de convocation individuelle.

Nous vous demandons instamment de bien vouloir faire un effort pour assister très nombreux, derrière notre fanion, chaque fois qu'est célébré à SEDAN, une fête patriotique.

Serrons-nous les coudes .

oOo

Aidez-nous à la rédaction du Bulletin en nous envoyant le récit de souve nirs personnels, en nous transmettant des articles susceptibles d'intéresser les membres de l'Amicale.

-----oOo-----

RESUME DE L'ACTION MENEES PAR LE 12^{ème} CHASSEURS
 EN 1939 - 1940 (suite)

4^{ème} PERIODE: du 5 Juin au 12 Juin 1940

5 JUIN - Le Régiment reçoit l'ordre, vers 13 heures, de se porter sur la Bresle à AUMALE et de tenir les rives Ouest de cette rivière. Après avoir donné les ordres d'exécution, fait les reconnaissances et pris langue avec le Général PETIET, commandant la 3^{ème} D.L.C., à COUPIGNY, le dispositif du régiment était le suivant au lever du jour:

6 JUIN - Escadron BOUHET: la route à l'ouest d'AUMALE;
 Escadron ETHUIN: à VILLERS
 Escadron de CHAMPVALLIER: à ROUPIED.

La journée est employée à l'organisation de ces points d'appui. Le régiment, appuyé par une batterie d'artillerie, effectue des tirs efficaces sur des infiltrations et des rassemblements ennemis signalés par les escadrons.

7 JUIN - La poussée ennemie s'accroît et à 11 heures, la 5^{ème} D.L.C. doit attaquer en direction de THIEULLOY L'ABBAYE pour colmater le front. L'heure H est fixée à 13 heures. Le premier objectif est la voie ferrée AUMALE-ABAUCOURT; le 12^{ème} Chasseurs part plein d'enthousiasme et l'atteint sans incident. A 16 heures, l'ordre est donné de retourner aux anciennes positions sur la BRESLE.

8 JUIN - Dans la matinée, l'ennemi pénètre dans les bois à l'Est de la BRESLE. Des tirs d'artillerie sont exécutés devant le front des escadrons BOUHET et ETHUIN et retardent l'avance de l'ennemi. Les éléments ennemis sont arrêtés par nos feux d'armes automatiques, ils ne progresseront plus avant le lendemain. A 22 heures, le régiment, couvert sur son flanc droit par des unités de la 2^{ème} D.L.C., se replie en ordre.

9 JUIN - Le 12^{ème} Chasseurs s'établit sur de nouvelles positions au Sud de NEUFCHATEL en BRAY. L'ennemi est signalé vers 15 heures sur les rives Est de la BETHUNE.

A 23 heures, l'ordre est donné au régiment de se porter aux lisières Est de la forêt de SAINT-SAENS.

10 JUIN - A 5 heures, le dispositif du régiment est le suivant:

2^{ème} Groupe d'Escadrons: à FOMMEREVAL
 2^o et 1^o escadrons: à la lisière Est forêt de St-SAENS.

(4)

A 10 heures, ordre est donné de barrer la coupure de la VARENNE. Les unités se porteront sur leurs nouveaux emplacements non sans difficultés, l'ennemi étant signalé à BELLENCOMBRE et déployant beaucoup d'activité.

A 12 heures, le dispositif est le suivant:

- Escadron BOUHET : à SAINT-HELIER
- Escadron de CHAMPVILLIER: à ORIVAL
- Groupe d'escadrons de RETRY: à crête Sud ORIVAL.

L'ennemi augmente sa pression vers BELLENCOMBRE et vers 14 heures des engagements ont lieu, en particulier contre l'escadron ETHEUIN.

A 15 heures, le régiment reçoit l'ordre de se porter vers BEAUNEY où une nouvelle mission doit lui être confiée. L'escadron BOUHET reste à SAINT-HELIER jusqu'à 20 heures pour couvrir le mouvement. Il rejoindra SAINT-VALERY le 11 Juin dans la matinée.

A 20 heures, le régiment reçoit une mission en direction de DOUDEVILLE-ETOUTEVILLE. Cette mission sera arrêtée en cours d'exécution, l'ennemi très supérieur en nombre se faisant de plus en plus pressant.

Le P.C. de la Division, installé à BEAUMONT se déplace vers le Nord et au cours de la nuit, tous les éléments de la Division font mouvement vers SAINT-VALERY-en-CAUX.

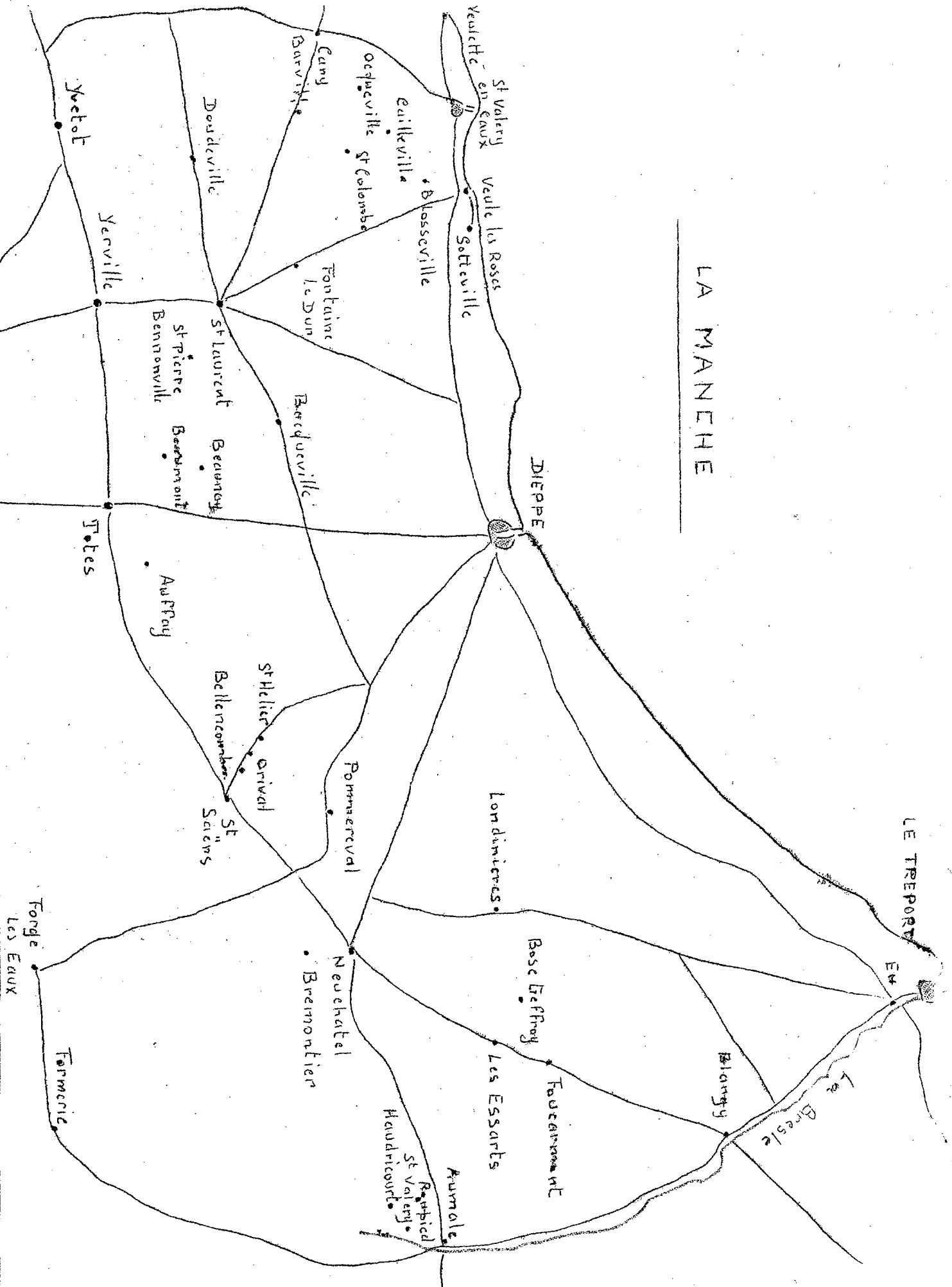
11 JUIN - Le régiment se regroupe à 6 heures à SAINT-VALERY avec les éléments de la D.L.C. Le 12ème Chasseurs participe à la défense de la tête de pont qui englobe SAINT-VALERY et VEULE-les-ROSES; ses escadrons organisent des points d'appui:

escadron BOUHET: à VEULE-les-ROSES;
escadrons de MASIN et de CHAMPVILLIER: à SAINTE-COLOMBE.

Vers 14 heures, une division blindée passe à l'attaque sur tout le front de la tête de pont. Le combat fait rage et tous résistent avec une énergie farouche. A 18 heures cependant l'ennemi reprend son attaque et, repoussant les éléments de la Division Ecossaise, réussit à dominer les lisières Ouest de SAINT-VALERY. Vers 21 heures, l'ennemi déclanche un bombardement d'artillerie sur toute la ligne. Les escadrons résistent vaillamment et maintiennent leurs positions. Les liaisons deviennent de plus en plus difficiles, les routes étant coupées et les villages en flammes.

12 JUIN - Le combat reprend acharné dès le lever du jour, le bombardement reprend. C'est au cours de cette matinée que le Lieutenant DORANGE trouve la mort avec 6 officiers du 11ème Cuirassiers dont le Colonel LABOUCHE, commandant ce régiment.

LA MANCHE



Par suite du manque de munitions qui se fait lourdement sentir depuis la veille, le Général commandant le 9^{ème} Corps d'Armée engage des pourpalers avec le Général commandant la division blindée ennemie. Ce Général n'est autre que le Général ROMMEL qui ne tardera pas à être célèbre. L'ordre de cesser le feu est donné à SAINT-VALÉRY à 8 heures. Cet ordre ne parviendra aux unités de SAINTE-COLOMBE et de EMMENCUVILLE que très tard dans la matinée. Elles combattront avec succès jusqu'à 10 heures, contenant un ennemi très supérieur en nombre et en armement.

Malgré ses pertes, ses fatigues, son manque de repos, le 12^{ème} CHASSEURS a lutté pendant un long mois sans une défaillance, contre un ennemi très supérieur en nombre. Il a réussi à lui infliger de lourdes pertes; ne rompant le combat que sur ordre supérieur. Les prouesses qu'il a réalisées l'ont été grâce à l'esprit de sacrifice, au dévouement et à l'amour de la Patrie qui animaient les Officiers, Gradés et Cavaliers.

- FIN -

(Ce journal de marche a été rédigé par le Chef d'Escadrons d'HEBRAY de POUZALS.)

----oOo----

Avez-vous réglé votre cotisation 1954 ?

Si non, faites-le sans tarder. Vous pouvez la verser :

- au C.C.P. de l'AMICALE DU 12^º CHASSEURS - SEDAN - n^º 415-94
CHALONS - sur - MARNE, pour les membres de la Section des
ARDENNES.
- entre les mains de J. LEGRIS, 23, rue St-Nicolas, à ROUEN,
pour les membres de la Section de ROUEN.

Pour la Section des ARDENNES seule, les cotisations en retard s'élèvent à la somme rondelette de Fr: 10.500.--. Retardataires, hâtez-vous de vous mettre à jour.

----O----

VOULEZ-VOUS QUE VOTRE AMICALE VIVE ??? Alors,

- venez nombreux aux réunions de toutes sortes;
- paycz vos cotisations;
- encouragez ses dirigeants.

(6)

LES COMBATTANTS DU 12° CHASSEURS DE 1940

vus par un Général allemand

(par le Commandant BRUYANT)

Mes Chers Amis,

Bien souvent vous avez été témoins de critiques acerbes sur les combattants de 1940. On reproche à telle unité de ne pas avoir tenu son secteur, à tel ou tel combattant de ne pas avoir fait son devoir, d'avoir même abandonné son poste de combat, etc.. Bref, critiques nombreuses, souvent bien sévères ...

Que dit-on de vous, cavaliers ? Rien. Jamais une parole désagréable; bien au contraire, les jugements portés sur vous, soit par parole, soit par écrit, ont toujours été favorables. Pourquoi? Parce que la cavalerie a fait son devoir, tout son devoir.

Ce préambule, pour vous dire combien il m'a été agréable d'entendre les louanges adressées à la cavalerie française et en particulier aux unités de la 6ème B.C. par un officier général allemand.

Voici les faits:

Prisonnier le 9 Juin 1940 et reconnu par un officier allemand comme Officier d'Etat-Major, je fus emmené en voiture à l'E.M. du Général commandant le secteur. Remis entre les mains des officiers du 2° Bureau, je dus subir un interrogatoire, des plus discrets et des plus courtois.

Vers 11 heures du soir, le Général quitta son bureau et vint me trouver. S'adressant à moi, il me dit: "Monsieur, je vous plains d'être mon prisonnier; c'est un sort bien pénible pour un officier. Avant que vous ne partiez pour l'Allemagne, où j'espère vous serez traité avec les égards qui vous sont dus, je tiens à vous dire que vos cavaliers se sont admirablement bien battus. Si pour eux, le même sort que le vôtre les attend, dites leur un jour, de ma part, toute l'admiration que j'ai pour eux, ils sont dignes d'être cavaliers."

J'ai cru devoir remercier ce Général pour les aimables paroles qu'il avait bien voulu vous adresser. Il s'agit du Général von STUPNAGEL qui plus tard fut le commandant du "Gross-Paris". Il fut, je crois, adversaire loyal et je suis persuadé de la sincérité de ses paroles. Ce fut pour moi, n'en doutez pas, un grand réconfort.

Cet hommage s'adresse à vous, cavaliers du 12ème Chasseurs. Le bulletin de l'Amical me donne l'occasion de vous en faire part.

Votre ennemi de 1940 a bien voulu reconnaître votre valeur guerrière et votre esprit de sacrifice. Soyez fiers de ce jugement, fiers de votre passé, de vos exploits et fiers d'être des cavaliers.

Vive le 12^{ème} Chasseurs.

signé: BRUYANT.

REUNIONS ET DEPLACEMENTS (Section des ARDENNES)

Le Samedi 14 Novembre 1953 un dîner réunissait à l'Hôtel de l'Univers à Sedan, un certain nombre de membres de notre Section et leurs familles.

Un excellent menu fut servi et une saine gaieté régna autour de la table.

Au cours de ce repas, plusieurs lots furent l'occasion d'une tombola dont le produit est destiné à financer l'Arbre de Noël organisé au profit des enfants des membres de la Section.

Nous citerons les généreux donateurs par ordre alphabétique:
Mr et Mme Maurice BAZAILLE, Mr. BIEQUE, Mme BOUAUIT, Mr. CARPENTIER
Mr et Mme COLAS, Mr et Mme DUTERQUE, Mr des FORTS, Mr et Mme GODET,
Mr GOEDDERT, le Commandant et Mme de GRETRY, Mr GUICHAOUA, Mr, Mme
et Mlle JACOB, Mr et Mme LAMOTTE D'ARGY, Mr MARX, le Commandant
et Mme MARZLOFF, Mr MERMOZ, Mr et Mme MOYEN, Mr PAYRE, Mr et Mme
PIERRET, Mr ROY, Mr VILLEVAL, Mr et Mme WEYDERS.

Mr et Mme BAVENCOFF, Mlle BAZAILLE, Mr et Mme Georges BAZAILLE, Mr et Mme PASBENDER, le Commandant, et Mme de FOMBELLES, le Commandant et Mme d'HEBRAY, quoique absents, ont envoyé des dons importants.

Les lots ont été donnés gracieusement par la Maison E. de MONTAGNAC & Fils, les Ets. VAN BERVESSELES, les DRAPERIES SEDANAISES et Monsieur BEURTON, propriétaire du Café des Soquettes.

Toute notre reconnaissance à tant de générosité qui procurera beaucoup de joie à 109 de nos enfants qui seront présents à l'arbre de Noël le Dimanche 10 Janvier 1954.

VOUS, qui êtes Membre de cette Amicale, avez-vous fait quelque chose pour elle ?

Pensez-y

DES NOUVELLES DE NORMANDIE

---:---

Chacune de nos sections s'ingénie à créer des occasions pour provoquer la réunion des adhérents et, par là même, donner vie à notre groupement.

Cette action est évidemment l'apanage d'une poignée d'entre nous et l'accord qui se fait autour de ces manifestations constitue la conclusion heureuse d'un choix judicieux.

Il serait souhaitable que les adhérents participent d'un peu plus près encore au mouvement et les suggestions seront toujours les bienvenues.

La section de ROUEN n'échappe pas à la règle et les animateurs ont eu, en cours de l'année, à rechercher des raisons de réunion. Remarquez que, dans la plupart des cas, ces réunions ont toujours pour pivot des agapes auxquelles tous les participants font le meilleur accueil.

La première réalisation fut un rallye gastronomique, rallye qui reste encore très vivace dans l'esprit de ceux qui y prirent part. L'objectif était DAMVILLE, petite localité de l'Eure que le groupe rouennais rejoignit en voiture. La bonne chère, les bons vins rendirent chacun très optimiste...

Un rallye hippique, en forêt des Essarts près de ROUEN, constitua un brillant spectacle (précisons que ce rallye n'était pas organisé par nos soins et que nous ne fîmes qu'y assister, mais nous n'en fûmes pas moins enchantés).

En Juin, une sortie au bord de la mer. Déjeuner et dîner en plein air. Tous les moyens du bord furent mobilisés et l'ensemble des mets apportés par chacun constitua un solide menu. La tablée eut un franc succès.

Après la période des vacances et suivant une tradition maintenant bien établie, le pèlerinage annuel de SAINT-VALÉRY-en-CAUX se déroula le 11 Octobre dernier. Là encore, nous eûmes la satisfaction de nous retrouver nombreux au cimetière militaire où, avec recueillement nous pûmes rendre à nos camarades disparus l'hommage que nous leur devons. Suivant la cérémonie du cimetière, nous allâmes également nous recueillir près de la stèle élevée à la mémoire des disparus de la 5^{ème} D.L.C., stèle, rappelons-le, qui est située dans l'avenue des Belges. Un temps splendide favorisa encore ce déplacement auquel nous attachons une importance et une valeur morale toutes particulières. Signalons que la Municipalité de SAINT VALÉRY procède, conjointement avec les Ecossais, à l'aménagement de ce Haut-Lieu. Toutes les tombes des soldats tombés à SAINT-VALÉRY et dans les environs s'y trouveront rassemblées et notre petit cimetière recevra la consécration qui assurera son maintien et sa valeur.

Avec la mauvaise saison se terminent les sorties en plein air mais, grâce à nos permanences mensuelles, nous maintenons le contact. Ces réunions ont lieu tous les premiers dimanche de chaque mois au Bar du Jokcy, rue Saint-Nicolas à ROUEN, à partir de 11 h.

Rencontres - Indépendamment des rassemblements ci-dessus, nous avons eu le plaisir d'avoir la visite en cours d'été de ANCEAUX que beaucoup d'entre nous connaissent. Récemment, par l'intermédiaire de CAUCHOIS, nous avons vu LAPLEIGE du 4^{ème} escadron, classe 1938.

Et maintenant, profitons de l'hiver pour chercher des idées pour le beau temps prochain. Les Normands seraient très heureux certainement de rencontrer les Ardennois, mais l'idée doit être appuyée par l'accord de nombreux adhérents. Nous sollicitons donc cet accord et nous vous demandons de nous le faire connaître.

Il restera aux responsables à rechercher les modalités d'application les moins onéreuses pour provoquer un nouveau regroupement et ce pour la satisfaction de chacun.

SECTION NORMANDE DU
12^{ème} Chasseurs à Cheval.

MORTS POUR LA FRANCE

(à ajouter à la liste 1)

SCHERER

du 3^{ème} escadron - cuisinier - a été tué à GAILLEFONTAINE le 7 Juin 1940, en même temps que le M. des L. Chef BISSON.

(renseignements donnés par ROHART).

o

o o

o

VEENEZ nombreux à notre Service du Bulletin -

DONNEZ - NOUS des renseignements concernant vos événements de famille.

ECOUTEZ ... tous les Dimanches, à 7 heures 54, sur la Chaîne Nationale, les émissions du Comité de Liaison Intérfédérale des Amicales Régimentaires.

SOUMETTEZ-NOUS des idées concernant tel ou tel déplacement qui vous ferait plaisir. N'hésitez pas à nous adresser votre avis concernant nos réunions, nos rassemblements. Aidez de cette manière vos dirigeants, ils vous en remercient à l'avance.

Troisième LISTE DES MEMBRES DE L'AMICALE

-:-:-:-:-
SECTION DE ROUEN

DUHAMEL Gustave - cl. 37 - 2ème cl. - 2ème escadron - célibataire,
39, Place de la Rougemare à ROUEN (S.I.).

o
o o
o

SECTION DES ARDENNES

BECLIN André - cl. 24 - Chef-Comptable - 2ème escadron - M.M. -
Nicham Nftikar - Adjudant-Chef - Marié, 2 garçons -
Rue de Lima - St-HENRI-TUNIS (Tunisie).

DAMBOT Charles - cl. 37 - 2ème cl. - 1er escadron - marié - 2 filles
vivantes, 3 enfants décédés - à CLACY & THIERRET (Aisne).

MONDOT Raymond - cl. 32 - Adjudant-Chef - E.M.E. - M.M. C.G. Croix
du Combattant Médaille Coloniale E.O. - Médaille commémora-
tive Médaille d'Honneur du Mérite Vietnamien - Marié, 1 fille.
19, rue St-Nicolas à SAUMUR (Maine et Loir) et S.P. 4168 TOE

ROHART André - cl. 29 - Lieutenant - 3ème escadron - M.M., C.G. -
Marié, 2 garçons - 4 Avenue des Chasseurs Alpains à
ALBERTVILLE (Savoie)

R.S. - Beaucoup de membres de la Section des Ardennes n'ont
pas encore retourné rempli le questionnaire qui était joint aux bul-
létins n° 1 et n° 2. Qu'ils ne s'étonnent pas de ne pas voir figu-
rer leur nom sur les listes des Membres de l'Amicale que nous
publions dans chaque bulletin.

Allons, un peu moins de négligence

-:-:-:-:-
NOTRE CARNET DE FAMILLE

NAISSANCES - Monsieur et Madame VAUDOIS font part de la naissance
de leur fils Guy (6ème enfant) - SEDAN, le 10 Décembre 1953.

Sincères félicitations aux parents et voeux de prospérité
au jeune nouveau-né.

NECROLOGIE - Nous font part:

- Le Commandant de GRETRY du décès de Madame CHARLIER, sa belle-
mère, survenu à SEDAN le 7 Octobre 1953.

.....

Nécrologie (suite)

- Monsieur JACOB Jean, du décès de son Père, survenu à SEDAN le 2 Janvier 1954.

Tous nos sentiments de condoléance bien sincères et bien douloureux.

DISTINCTIONS -

- Nous avons appris avec plaisir, la promotion,
- au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur
de l'Adjudant-Chef GILBERT (J.O. du 11/12-1-54 p. 453)
 - au grade d'Officier de la Légion d'Honneur
du Chef d'Escadrons de MASIN (J.O. du 11/12-1-54 p. 445)

Toutes nos bien vives félicitations.

CHANGEMENT D'ADRESSE -

Le Commandant de MASIN nous prie d'insérer sa nouvelle adresse: 12, rue Général Sarrail à REIMS (Marne).

P.S. - Nous nous excusons des omissions que nous aurions pu faire dans notre carnet de famille. Soyez persuadés qu'elles sont involontaires et permettez-nous de vous rappeler que nous ne pouvons publier que les événements de famille qui nous sont signalés.

-----0-----
--o--
-o-